

Une collecte de dons pour la chapelle des Feuillants

L'association qui a entrepris la restauration de la chapelle et la Fondation du patrimoine lancent un appel aux dons. Le dôme nécessite des travaux importants.

Ils et elles souhaitent que « la belle aventure continue ». Cette aventure, c'est celle de la chapelle des Feuillants, portée depuis 2018 par l'association Le Chant des Feuillants, propriétaire des lieux qui a entrepris la restauration de cet édifice encore mal connu des Poitevins eux-mêmes.

Avec le soutien de la Fondation du patrimoine

Construite en 1818 sur la propriété du couvent des Feuillants, ordre religieux fondé en 1577, la chapelle fut un temps une école, un noviciat, ouvert en 1806, qui accueillit jusqu'à 150 jeunes élèves. Dans les années 80, le couvent est vendu et la chapelle du Sacré-Cœur est progressivement laissée à l'abandon, puis menacée de destruction dans les années 90 avant d'être inscrite au titre des Monuments historiques en 1997. L'association, qui a reçu le soutien de la Fondation du patri-



L'association de la chapelle des Feuillants fait appel aux dons pour la restauration de sa toiture.
(Photo NR, Mathieu Herdun)

moine, souhaite aujourd'hui mobiliser à nouveau le mécénat populaire en organisant un appel aux dons. Il s'agit de recueillir des fonds pour restaurer une toiture « très détériorée » ainsi que le zinc de la couverture. « La restauration du dôme va demander une déconstruction complète pour changer les quatre pierres d'angle, détaille

Agnès Ramé, la présidente de l'association. Cela représente un coût de 550.000 €. La même somme, voire un peu plus, sera ensuite nécessaire pour faire les transepts et la zinguerie tout autour. »

Si la restauration de ce petit bijou néoclassique s'avère évidemment importante, les ambitions de ses propriétaires vont, depuis le début, « au-delà du patrimoine. Ici, c'est tout un lieu de vie artistique et culturelle que nous voulons faire vivre », ajoute Agnès Ramé qui a créé, depuis 2021, un tiers-lieu adossé à la chapelle. Un café, des bureaux, des salles de réunion et des hébergements y ont été créés.

« C'est la première fois qu'on adosse un modèle économique à un lieu patrimonial pour faire revivre un monument historique », constate Isabelle Soulard, déléguée départementale adjointe de la Fondation du patrimoine. Cela permettra de pérenniser ce projet dans la longueur. » La Fondation rappelle également

qu'un don financier est défiscalisable, à hauteur de 66 % pour un particulier, 60 % pour une entreprise.

Contribution de l'historien Franck Ferrand

Récemment, la présidente de l'association a été récompensée avec le prix du Jeune Repreneur, décerné par la Fondation Mémorial pour les Monuments historiques. Sa remise, par ses mécènes Dominique de la Fouchardière et Patrice Besse, encourage la valorisation du patrimoine par les jeunes générations.

Ce prix sera officiellement remis vendredi 17 mars à sa lauréate. À cette occasion, le médiatique historien Franck Ferrand, enfant du pays, viendra manifester son soutien à la restauration de la chapelle des Feuillants. Chapelle dans laquelle il donnera une conférence sur Poitiers.

Jean-Michel Gouin

en savoir plus

Préserver le patrimoine de proximité

- > Créée par une loi de juillet 1996, la Fondation du patrimoine est organisée autour de 21 délégations régionales et un réseau de 850 délégués bénévoles dont le rôle est d'œuvrer au quotidien à la préservation du patrimoine de proximité.
- > En 25 années d'existence, la Fondation a soutenu financièrement la restauration de 35.000 sites publics et privés.
- > Le mécénat populaire qui fait

- appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation qui en 2020 a collecté plus de 30 millions d'euros via du mécénat et des collectes de dons.
- > Selon une étude Fondation du Patrimoine-Pluricité 2020, un euro investi dans le patrimoine génère 21 euros de retombées économiques.
- > Site : www.fondation-patrimoine.org